

Directeur de la publication  
Barthélemy Mariani, maire

Coordination :  
Gilles Hardouin  
maire de Lorgues

Imp. Bonnaud Dragulgnan ☎ 94 68 17 95

N° 4 - 22 Décembre 1990

# VIVRE A LORGUES

## JOURNAL COMMUNAL

### EDITORIAL

La municipalité reconsidère sa politique culturelle. Elle présentera bientôt un programme d'activités.

Elle se munit d'une nouvelle instance : une commission municipale d'animation et des affaires culturelles et son service, animé par un technicien, chargé d'appliquer nos intentions et de proposer des innovations. Ce secteur sera doté d'un budget dès les prochaines semaines.

La délégation municipale est confiée à Jean-Marie Gardon, adjoint au maire chargé de l'animation et des affaires culturelles.

Un volontarisme certain est nécessaire ; en effet, si l'animation interne de Lorgues fonctionne très bien, notamment grâce aux associations, et si la belle saison permet au Comité d'Animation de remplir avec succès sa mission, il reste à combler des lacunes dans les domaines des prestations de services artistiques, de la valorisation de notre patrimoine culturel et de l'affirmation de l'identité lorguaise.

Bien sûr, de nombreuses initiatives occupent déjà le terrain : loin d'en contrarier les démarches, nous souhaitons, à l'inverse, les renforcer, les coordonner et leur fournir de nouveaux arguments ; Lorgues, par exemple, s'ouvrira plus généreusement aux créateurs extérieurs.

Mettre en valeur les acteurs culturels locaux ; soutenir leur créativité ; aménager les lieux destinés à recevoir des manifestations ; gérer, tout au long de l'année, un programme et des équipements : voici le résumé de notre intention.

Nous disposons de l'expérience acquise : chaque année, les peintres amateurs organisent et assument près d'une dizaine d'expositions ; les musiciens, instrumentistes et choristes, donnent autant de concerts ; la jeune troupe de théâtre, les photographes, les artisans, les auteurs contribuent à la vitalité de Lorgues... La bibliothèque rend ses bons services.

Je proposerai donc que les choses soient révisées en faveur d'une meilleure communication. Les acteurs culturels affirmeront leur volonté d'ouverture : il s'agit de distraire, de délasser, mais aussi de développer. Ce dernier point m'importe particulièrement.

L'existant : Lorgues, les sites, les monuments, la vieille ville. C'est cela qu'il faut faire mieux vivre et promouvoir (la notoriété culturelle contribue au dynamisme économique).

Nous revitaliserons donc nos sites : Saint-Ferréol attend des dispositions spécifiques ; nous poursuivrons l'animation des chapelles et de la collégiale, et nous donnerons à la vieille salle du foyer des campagnes toutes les fonctions qu'appelle sa curieuse disposition architecturale.

Cependant, rien ne changerait si nous ne mettions en oeuvre une intention particulière.

Il faut donner aux Lorguais l'envie d'être plus et surtout mieux "Lorguais" : continuer à donner un éclairage à l'histoire de Lorgues, aux traditions et aux savoirs, et les mettre en scène par des créations. Nous activerons ce que j'appellerai l'identité lorguaise en faisant effort de culture et

d'authenticité (ce qui "distingue" notre communauté par rapport aux voisines).

Mais encore, afin d'inscrire Lorgues dans l'enrichissante mobilisation culturelle de cette fin de siècle, nous accueillerons des artistes sur une base contractuelle : on ne vient pas seulement ici pour se vendre, mais aussi pour donner de soi et laisser une plus-value sous forme d'enthousiasme et de désir de création.

Notre intention exige du talent : j'ai demandé au directeur de la chorale Léo-Lagrange, d'être notre agent culturel. Sur le plan régional, depuis plusieurs années, notre choeur a fait une percée remarquable : le talent y est bien représenté par les chanteurs et par leur chef. En complément, dès sa venue à Lorgues voici trois ans, celui-ci a su élargir nos horizons musicaux en prenant bénévolement des initiatives dans le cadre de l'Association pour le Développement et la Diffusion des Arts à Lorgues (A.D.D.A.L.).

Nous en avons pris acte et nous attendons qu'au service de la collectivité locale, il remplisse au mieux ses fonctions.

Barthélemy Mariani

### A QUATRE PATTES

J'ai rejoint l'Europe Centrale en séjournant en Espagne où j'étais même berger. C'est vous dire si je connais des contrées. Mais vivre à Lorgues, c'est super. Délaissant la blancheur violente des "pueblos" andalous, j'ai trouvé ici une harmonie de couleurs qui me convient bien. Harmonie des couleurs et des formes qui font que Lorgues est un beau village, comme on dit de moi que je suis beau parce que je suis bien campé dans mon pelage couleur platine.

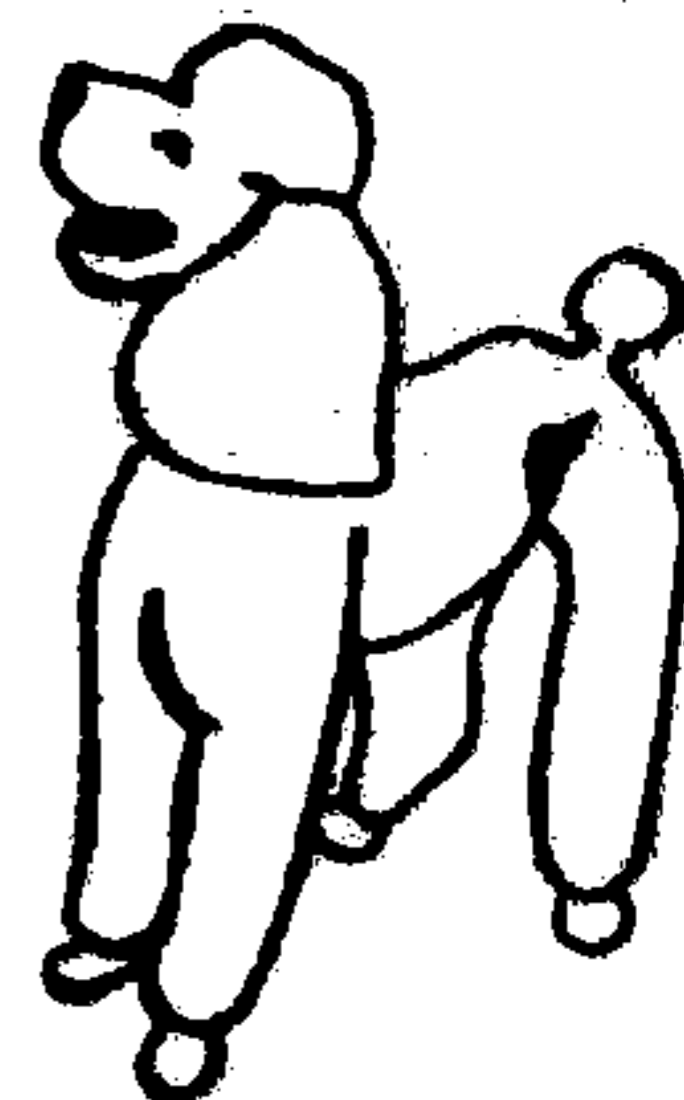
Bref, au cours de mes balades, je suis très attentif à tout ce qui m'entoure et je fréquente des quartiers que je classe "plus ou moins chics". Dans mon langage, il m'arrive alors de dire : " Ouai", pas mal cette place ; "hou" moins bien celle-là. Ou alors, en levant la patte et le nez, je regarde un détail et je dis "ouai" pour une porte bien restaurée et "hou" pour un volet baudisson écarlate sur fenêtre ultra-large.

Et même, en suivant un vol de pigeons, mes yeux se posent sur un toit-terrasse qui nous livre sans retenue une affreuse façade toute droite, alors que tout près, le rose pâle d'une triple gènoise de tuiles brûlées de soleil me charme à en perdre l'itinéraire de ma balade.

Que voulez-vous : il y a des formes et des couleurs qui s'intègrent bien à notre vieille architecture et le style provençal diffère heureusement de celui du pays basque, du pays breton, ou de la pimpante Alsace. Tout compte fait, chez nous, il n'y a pas d'exhubérance ni de violence dans les tons. La terre argileuse, que le soleil pâlit, donne aux façades une teinte reposante qui, je vous l'avoue, me permet parfois de jouer la fille de l'air à mon patron tant elle ressemble à mon pelage ! La seule touche vive qui, dans nos rues, me ravit, c'est le rouge d'un géranium, où le feuillage irisé d'une vigne vierge. Et en prime, si le devant de la maison a reçu un coup de balai, je vous dis pas l'effet ! Un conseil, une information éviteraient des erreurs de rénovation comme on en voit le long de nos rues. Vous savez : mes yeux en pleurent parfois et pourtant ma patronne les lave souvent à l'eau de bleuets !

Ne me contrariez plus ainsi, car je n'aime pas du tout que l'on me passe de l'eau de bleuets.

"Ouaff, Ouaff" à tous !



BONNES FÊTES !

## Spécial fin d'année !

### LES VOEUX...

Le maire, Barthélemy Mariani,  
les adjoints,  
les conseillers municipaux,  
les personnels communaux  
ont le plaisir de présenter aux Lorguais et à leurs invités  
leurs meilleurs souhaits de bonnes fêtes et de bonne santé,  
et leur espoir que l'année 1991 soit heureuse pour tous.

Le comité de travail du journal communal  
souhaite à ses lecteurs, et à tous ceux qui le deviendront,  
ainsi qu'aux rédacteurs qui contribuent à enrichir ce journal,  
un bon et joyeux Noël,  
et que l'année nouvelle leur apporte les plus belles satisfactions...  
Et la santé, le principal !

## Bonnes fêtes !

### LES RECETTES DE PIERRETTE : BUCHE DE NOEL AUX MARRONS

#### Pour 12 personnes :

1.250 Kg de pâte de marrons glacés (ou crème de marrons, 1 boîte 1/4), 100 g de beurre, un petit verre de rhum.

#### Pour fourrer :

250 g de beurre, 250 g de sucre glace, 2 jaunes d'oeuf, 100 g de cacao sucré, 50 g de noisettes (facultatif).

Malaxez la pâte de marrons glacés (ou la crème de marrons) de façon qu'elle soit moelleuse, homogène. Incorporez le beurre ramolli, parfumez de rhum. Mettez la pâte au frais.

Préparez la crème au beurre : travaillez le beurre et le sucre, ajoutez les jaunes d'oeuf, le cacao sucré et les noisettes passées à la moulinette. Laissez au frais.

Posez la boule de pâte sur un torchon humide, couvrez avec un deuxième torchon, aplatissez au rouleau en forme rectangulaire. Enlevez le torchon du dessus. Recouvrez la pâte des deux tiers de la crème au chocolat. Roulez la bûche en soulevant l'extrémité du torchon et en poussant la pâte.

Glacez la bûche avec le reste de crème au chocolat et formez des stries avec une fourchette pour simuler l'écorce de l'arbre.

Conservez le tout au frais jusqu'au moment de servir accompagné de crème fraîche bien glacée ou de crème anglaise.

Bon appétit !

### SANG : ET SI UN JOUR... NOUS SAUVIONS UNE VIE ?

Et si un jour, nous prenions tous conscience à quel point notre sang est vital, indispensable à notre vie, à la vie des autres. Il coule si paisible, tellement silencieux dans nos veines qu'à tortion nous l'oublions. Et si un jour, nous décidions de ne plus oublier, de penser que ce sang si calme, pourrait peut être sauver la vie d'une autre personne. Nous allons donc, décider de plus l'oublier.

Posons nous tout simplement cette question : Est-il possible de laisser un hémophile, un anémique, un accidenté de la route sans une seule goutte de sang pour le sauver ? Il est vraiment inconcevable d'imaginer une telle atrocité. Mais voilà, pour que ces malades puissent guérir, il faut du sang, de notre sang. Nous sommes en bonne santé, n'hésitons plus. Au prochain don du sang, prenons la ferme résolution de franchir ce pas.

Le jour "J" arrive. Le camion du don du sang attend à l'infirmerie au Lycée de Lorgues. Nous entrons et là, stupéfaction ! Des jeunes, des dizaines de jeunes de 18 ans sont venus, avant nous, pour accomplir ce geste de générosité, pour peut être sauver un ami. Nous, adultes, responsables, suivons leur exemple ! Un groupe bénévole de "L'amicale des Donneurs de Sang de Lorgues", réserve un accueil des plus chaleureux. Une pointe d'appréhension sera très vite dissipée par une équipe médicale qui rassure, dorlote... Notre tension artérielle est prise, tout va bien, pas de problème, et puis notre sang sera analysé. Nous venons tous de donner 350 grs de notre sang qui va très vite se régénérer.

Nous nous retrouvons, adolescents, adultes, autour d'une table pour une petite collation. Pendant cet instant nous avons vraiment le sentiment de former une grande famille. Satisfaits, heureux même, d'avoir tous décidé d'accomplir ce geste. Nous reviendrons la prochaine fois et sauverons peut-être une autre vie !

Elisabeth Souday

### SCINTILLEMENTS : LA FETE !

A l'approche des fêtes de Noël, tout le monde s'active, on retrouve ses gestes d'enfant, la magie des surprises et de l'amitié renait.

Tout commence longtemps avant, il faut se creuser la tête pour trouver un cadeau original et qui fasse plaisir. On court les magasins et c'est la seule fois de l'année où l'on s'entasse dans une cohue parfois indescriptible, mais avec le sourire car la féerie des fêtes fait déjà son oeuvre.

Enfin, après bien du mal aux pieds, de kilomètres en voiture ; après toutes ces vitrines scintillantes, on rentre rentre chez soi, éreinté, mais heureux d'avoir trouvé l'introuvable.

Reste maintenant à emballer tout ça : papier doré pour Karine, papier étoilé pour Michelle, papier sapin pour le papé ; les ciseaux volent sur des mètres de ruban et le papier adhésif envahit la maison.

Que de nuits d'insomnie à rechercher le menu qui marquera toute l'année, que de livres de cuisine, empoussiérés par des mois d'inactivité, se retrouvent jetés aux quatre coins d'une cuisine où s'empilent déjà tous les ingrédients d'un repas pantagruélique.

On lance ses invitations, famille, amis sincères, on veut s'entourer de tous ceux que l'on aime.

Tranquillement le temps passe, il faut se mettre en cuisine, et les surprises commencent, il y a toujours l'ingrédient qui manque, le plat qui traitreusement déclare forfait devant un poisson bien trop exagéré ; monsieur qui pour éviter une crise de nerfs à sa cuisinière bat tous les records de vitesse pour aller chercher le sel manquant.

Et puis, la table qu'il faut mettre et qui devient féérique sous toutes ces bougies, ces personnages, ces bouquets de houx et de gui... mais comment placer ses invités ?

Tranquillement l'heure arrive, les amis, les parents s'annoncent les bras chargés de présents. Comme par enchantement la tension tombe et le rêve commence...

Mais il y a un plaisir qui surpasse tous les autres : c'est la confection du sapin de Noël. Les guirlandes scintillantes, les boules multicolores. Tous ces petits accessoires, qui embellissent notre compagnon des forêts, sortent des tiroirs.

Politesse élémentaire, assurez vous d'abord que le propriétaire est d'accord, ensuite, choisissez un arbre "condamné" ou gênant : un arbre qui a poussé sur une bordure de champs, dans une oliveraie, en bordure de route et qui sera supprimé de toute manière par l'agriculteur ou le cantonnier, un arbre qui a poussé sous d'autres et qui ne se développera jamais comme il faut et sera coupé lors d'un prochain débroussaillage. En agissant ainsi vous ne nuirez pas à nos précieuses collines et aurez sans doute meilleure conscience.

Et pourquoi, pour une somme modique, n'achèteriez vous pas votre sapin, le geste est moins symbolique, mais au moins vous seriez sûr de ne pas avoir fait de tort à notre environnement.

Enfin, je vous souhaite un joyeux Noël, plein de joie, et pour une fois laissez votre voiture au garage, oubliez votre foie et laissez-vous aller à déguster tous nos bons produits de France.

Et surtout n'oubliez pas, votre plus beau cadeau, ce sera l'amour et l'amitié de vos proches.

## DES RETRAITES HEUREUX

Pour vivre une bonne retraite, il faut pouvoir se retirer dans une région agréable, au climat bienveillant et au milieu de gens accueillants ; toutes ces conditions sont réunies à Lorgues et c'est pour cela que les retraités y sont nombreux.

Mais il ne faut pas croire que les retraités se contentent d'aller du lit au fauteuil; tous, ou presque, font preuve d'une grande activité. Chacun dans le domaine qu'il a choisi.

Ainsi, G. est bricoleur et passe le plus clair de son temps dans son atelier; que ce soit une horloge ou un radiateur électrique, il démonte, soude, visse et finalement cela marche ! Il aime particulièrement travailler le bois d'olivier qui, sous ses mains habiles, se transforme en lampe de chevet, en bibelot et même... en montre bracelet.

A., lui, est passionné de jardin; il aime labourer, semer, biner, et surtout récolter de bonnes salades bien pommées, d'énormes poireaux ou des tomates charnues et juteuses qu'il croque à pleines dents sitôt cueillies; ses fraises sont les plus grosses, ses fleurs les plus belles.

Quant à T., la peinture est son violon d'Ingres; on la voit souvent, au détour d'un sentier, devant son chevalet, esquissant un paysage sur sa toile; elle apporte aussi ses précieux conseils aux jeunes débutants.

A. a une passion pour l'informatique et le basic n'a pas de secret pour lui; il se plaît à réaliser des programmes de toutes sortes, sans oublier les jeux pour ses petits enfants.

L. est plus sportive; elle trouve son plaisir en de longues marches dans la campagne, elle connaît tous les coins : la cascade de la route de Sauveclare, le vieux pont médiéval où passaient les diligences, Berne, les Sallettes, les petits chemins pour Taradeau ou Flayosc, pas une ruine abandonnée dans la verdure qui n'ait reçu sa visite.

Pédaler sur les routes sinueuses et vallonnées (un peu trop) de la région est le régal d'A... ; chaque semaine, avec ses amis cyclotouristes, il sillonne les chemins des environs.

J. se consacre aux malades et handicapés et, chaque semaine, elle rend visite aux pensionnaires de la maison de retraite, leur apportant, outre quelques gâteries, une oreille complaisante et une présence amie qui, hélas, manque à beaucoup.

Les chaînes hifi et les caméras vidéo remplissent la vie de B., toujours à l'affût des dernières nouveautés; chaque sortie est prétexte à d'excellents films où chacun est heureux de se revoir sur l'écran télé.

Quant à E., la vie associative est son domaine ; toujours de bonne humeur, elle est la cheville ouvrière de plusieurs sociétés lorguaises sans compter son activité au sein du conseil municipal.

Mais tous ces retraités ont un point commun, ils aiment se retrouver au Cantoun dei Ancian, les uns, le mardi, pour tricoter ou coudre en vue de la kermesse, les autres les mercredi et jeudi pour jouer à la pétanque, aux cartes, au scrabble, à la belote...

Tous sont heureux de fêter les anniversaires autour d'un bon goûter, de partager un succulent repas, de visiter en car les merveilles de la région ou de partir au loin, ensemble, pour quelques jours de dépaysement.

Qui vraiment, les retraités sont heureux à Lorgues.

## MUNICIPAL

### SERVICE DES "RELATIONS AVEC LE PUBLIC"

L'article qui suit ressemble à un mode d'emploi... En effet, si le service des "relations avec le public" ne peut prétendre à monopoliser le contact avec les administrés, il est cependant certain qu'Eliane Mathevet, Karine Barbier, Isabelle Monnier et Michèle Winterstein sont les agents administratifs que vous rencontrez le plus souvent, au premier étage de la maison commune.

Accueil, enregistrement, constitution de documents, leurs tâches sont nombreuses... Que font-elles donc ?

#### 1 - L'état-civil

Les fiches individuelles et familiales, sur présentation de votre livret de famille ou de votre carte d'identité !

Les extraits d'actes d'état-civil, les déclarations de naissances et les déclarations de décès. Un décès doit être déclaré dans les 24 H : vous êtes accueillis de 8 H à 12 H et de 14 H à 18 H, même les après-midi de fermeture ; il faut alors contacter le service par téléphone.

Mariage... Votre dossier doit être déposé un mois avant la date choisie !

Reconnaitances d'enfant : deux situations s'offrent...

- 1- peuvent être établies avant la naissance de l'enfant par les pères et mères,
- 2- peuvent être établies après la naissance de l'enfant par celui qui ne l'a pas reconnu.

Recensement militaire : les jeunes gens doivent s'inscrire durant le mois qui suit le trimestre civil de naissance, à l'âge de 17 ans. Par exemple : né en janvier ou février ou mars, recensé en avril !

Dossiers établis en vue de l'obtention de :

- cartes nationales d'identité de français
- autorisation de sortie du territoire (délivrée au mineurs de moins de 15 ans)
- passeports
- permis de conduire : duplicata, visite médicale, échange de permis étranger.

Pertes de documents : établissement de déclaration de perte de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire, de livret de famille et établissement de duplicata.

Divers : procurations, légalisation de signatures, remise de plis d'huissier, certificat d'hérédité, certificat de vaccination délivré pour les établissements scolaires, certifications des copies ou photocopies conformes (présenter l'original et la copie)...

#### 2 - L'accueil des étrangers

Accueil dès leur arrivée à Lorgues en vue de l'établissement des demandes de carte de séjour, de demande de visas certifiées d'hébergement : d'autorisation pour les étrangers de séjourner en France durant 3 mois.

#### 3 - L'administration de services à l'agriculture

Viticulture : déclarations de récoltes de vin en novembre, de stock de vin en août, de modification d'exploitation.

Oléiculture :

mise à jour du fichier oléicole  
déclarations de culture d'oliviers (toute l'année)

Divers :

Culture de blé : dossier d'obtention de prime compensatrice.  
Bovins et ovins : dossier d'obtention de prime compensatrice.

Equidés : tout détenteur doit en faire la déclaration en mairie toute l'année (doivent être signalés : les achats, ventes, naissances, mort, abattage).

Chasse :

Inscription à l'examen du permis de chasser pendant la 2ème quinzaine de janvier ; demande de permis de chasser durant toute l'année après réussite de l'examen ; visa et validation des permis de chasser en août pour ouverture de la chasse en septembre. Demande de duplicata.

#### 4 - La gestion des élections

Révision annuelle de la liste électorale.

Réception des inscriptions, chaque année du 1er janvier au 31 décembre afin de figurer sur la liste électorale de l'année suivante.

Radiations des personnes décédées ou ayant quittées la commune.

Changement d'adresse sur la commune.

(pour s'inscrire se présenter muni de sa carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile).

#### 5 - La gestion du cimetière

En vue d'obsèques, vente de terrain, concessions ; exhumations.

Le service faisant fonction de pompes funèbres municipales, il peut être contacté par téléphone (94 73 70 06) de 8 H à 18 H (même les après-midi de fermeture au public).

#### 6 - L'instruction des naturalisations

Instruction du dossier de demande de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française.

Eliane Mathevet,

Karine Barbier, Isabelle Monnier, Michèle Winterstein

## COURRIER DES LECTEURS

La pinède, les oliviers, la vigne rouge et morderée, une nouvelle fois je suis à Lorgues. Les bras de mon hôte sont aussi large ouverts que la porte de son mas sur le vallon. Le soleil entre à flots après un matin frisquet. Les histoires, le bois à couper, la flambée dans la cheminée, la présence chaleureuse, c'est heureuse que je reviens souvent me délasser ici. Fin septembre et ces jours-ci, "Vivre à Lorgues" sortait des presses. L'amitié de l'accueil et un peu de mousseux de "La Lorguaise" en accompagnaient la lecture commentée.

Pour ceux qui passent dans ce coin du Var, merci de votre journal. Le ravi s'émerveille... mais si vous acceptez mon opinion (elle ne vaut que ce qu'elle vaut), il n'a pas encore arpenté suffisamment la pinède et les chênaies. Il reste un brin urbanisé, je l'aimerais plus "ravi", comme celui des santons. La découverte de quelque coin chargé d'histoire avec un marcheur de "La Godasse" mérite de s'arrêter... pour chausser ses godasses et partir le long de la Florieye. Elle court émeraude, vert de jade, bleue ambrée sur des calcaires aux formes douces, rondes, accueillantes pour rêver, s'allonger, se délasser. La courbe d'un corps aux couleurs vivantes et amples, des bras enlacés. Au retour, si la pluie et le soleil se sont donnés rendez-vous, un beau cépe, charnu, ferme, se laisse couper en tranches minces au goût délicieux. Voilà une bonne collation. L'exposition mycologique les réunissait tous. Aurai-je, sans-elle, découvert sous les aiguilles de pin soulevées, les russules charbonnières au chapeau lie de vin et aux lamelles immaculées. Le coprin chevelu, si poétiquement présent dans le dernier bulletin, n'était pas au détour de mon chemin. Dommage !

Merci à mon hôte lorguais. Grâce à lui, je savoure outre sa chaleureuse amitié, la richesse de ce coin du Var. Je repars, mes vacances sont finies. J'ai encore à la bouche une grappe rouge, chaude au soleil de Novembre, elle emplit la bouche, oubliée par les vendangeurs. Si le millésime 90 est aussi voluptueux que cette grappe, il me faudra revenir. A bientôt et longue vie à "Vivre à Lorgues".

## LE DROIT AU QUOTIDIEN

Qu. : - "Mon époux et moi, comme mariés sans contrat de mariage. Nous possédons une maison et un livret de caisse d'épargne chacun. Nous n'avons pas d'enfant. On m'a dit que si mon mari décédait, je n'étais pas son héritière. Qu'en est-il exactement ? Ma situation serait-elle différente, si nous avions eu des enfants" ?

R. :  
I. - N'ayant pas de contrat, vous vous trouvez sous le régime de la communauté, vous êtes propriétaire de la moitié de cette communauté (c'est-à-dire la moitié de la maison, la moitié de chaque livret de caisse d'épargne, quel que soit le titulaire du Livret). Quant à l'autre moitié, elle dépend de la succession de votre époux.

II - En l'absence d'enfants, ce sont les parents ou les frères et sœurs du défunt qui héritent ; l'époux survivant ne bénéficie que d'un droit d'usufruit sur la moitié des biens de l'époux décédé. En présence d'un seul enfant ou de plusieurs, les parents et frères et sœurs sont exclus de la succession ; la loi ne concède à l'époux survivant qu'un droit d'usufruit (c'est-à-dire jouir du bien ou en percevoir les revenus) sur le quart des biens dépendant de la succession.

III - Avec une donation entre époux (appelée aussi donation au dernier vivant), les droits du conjoint survivant

sont augmentés et son avenir protégé. Trois cas se présentent :

1er cas : l'époux ne laisse ni parent ni enfant. La donation entre époux permet à l'époux survivant de recueillir la totalité des biens en pleine propriété du défunt. Ceci pourrait être votre cas, mais vous ne dites pas si les parents ou grand-parents de votre époux sont encore en vie.

2e cas : l'époux ne laisse que ses parents ou ses grand-parents. Il n'a pas d'enfant. Par l'effet de la donation, l'époux recueille la totalité de la succession à l'exception d'un quart en usufruit, qui est recueilli par chacun des parents ou l'un d'eux (si l'un est déjà décédé).

3e cas : le défunt laisse un ou plusieurs enfants. L'époux survivant peut recueillir dans la succession :

- soit l'usufruit de la totalité des biens.  
- soit un quart en toute propriété et trois-quarts en usufruit de la totalité des biens.

- soit une part en toute propriété seulement qui varie selon le nombre d'enfants, et qui est de :

- 1/2 en toute propriété si le défunt n'a qu'un enfant,  
- 1/3 en toute propriété si le défunt n'a que deux enfants,  
- 1/4 en toute propriété s'il a trois enfants ou plus.

Les choix entre des diverses solutions est généralement laissé à l'époux survivant, au jour du règlement de la succession et après étude avec le notaire chargé du dossier, de la solution la mieux adaptée à la situation personnelle de l'époux.

Plus généralement :  
- la donation entre époux ne s'applique qu'en cas de décès.  
- elle porte sur les biens existants au jour du décès, sans nécessité d'énumération.  
- elle est toujours révocable, comme un testament.  
- son coût est modique.

N.B. : Il est impossible de parler aujourd'hui du changement de régime matrimonial avec adoption de la communauté universelle, d'un grand intérêt, pour un couple sans enfant. Mais nous pourrions certainement aborder ce sujet très prochainement. En effet, de nombreuses questions ont été posées à ce sujet.

Qu. : - "Comment puis-je prouver que je vis en concubinage" ?

R. : par tous moyens appropriés. Sur les déclarations de témoins, certaines mairies délivrent des certificats de concubinage ou des attestations d'union libre. Aucun texte ne prévoit la délivrance de ces documents. Ils n'ont aucune valeur juridique et constituent simplement un renseignement. Rien n'interdit à un maire de délivrer ce document, mais aucun texte ne peut l'obliger à le faire. La preuve du concubinage est totalement libre (déclaration sur l'honneur, production d'attestations, tous documents...).

Arielle Pérès-Pacaud  
et Bertrand Daliée, notaires

## CULTUREL

### LU POUR VOUS :

**Chronique d'un été**, de Claude Courchay : l'histoire se passe dans un village de haute Provence, avec ses platanes, ses parties de boules, son pastis. Un village où il fait bon vivre, et où, cependant, on peut parfaitement mourir d'ennui, l'été, malgré l'invasion des vacanciers. On parle d'insécurité, d'enfants enlevés, assassinés... La tension monte. Fini le calme. La routine se transforme en colère, les paisibles joueurs de boules en justiciers. Telle est l'histoire que raconte "Chronique d'un été".

**La Mémoire des vaincus**, de Michel Ragon : dans le cours du roman, communisme, anarchisme, fascisme apparaissent dans leur complexité, dans leurs luttes féroces, par le biais de personnages historiques, mais aussi d'hommes et de femmes, moins connus, les éternels vaincus par un pouvoir omnipotent. Jamais une fresque du mouvement libertaire, du terrorisme de la bande à Bonnot jusqu'à mai 68, en passant par la guerre civile espagnole, n'avait été aussi puissamment évoquée par un romancier.

**Le Nabab**, d'Irène Fraïn : c'est l'histoire d'un petit mousse de Quimper qui eût au XVIIIe siècle un destin inouï. Il débarque en haillons sur les quais de Pondichéry, et devient en moins de 20 ans un seigneur de pays, un nabab. Voici l'histoire de ses amours et de la passion qui l'unit à la princesse de Godh dans les palais. Mais voici aussi l'Inde tant convoitée, les épices, les perles, les harems et les rites amoureux, et les dieux par milliers. C'est un morceau de notre histoire, l'épopée de l'Inde Française.

La bibliothèque

### MOZART

Wolfgang-Amadeus Mozart : né en 1756, mort le 5 décembre 1791. Sans nul doute, et nous le constatons déjà, l'année 1991 sera mozartienne ou ne sera pas !

Partout, concerts, expositions, conférences, colloques, livres, films inédits sont déjà programmés ici et là. S'y retrouver dans cette avalanche de manifestations en tous genres ne sera pas facile.

Nous tâcherons de vous y aider, en vous fournissant régulièrement des informations qui peuvent faciliter votre propre recherche. Tenez, un Comité

national de Mozart a été créé (tél : 16 1 42 78 28 68). Il fera paraître une brochure en janvier. Nous vous tiendrons au courant dès sa parution.

Pour ce qui concerne Lorgues, ceux qui désireraient participer à une programmation, ou à toute autre action, sont invités à venir samedi 19 janvier à 9 h

30 en mairie pour réfléchir à la manière originale et attractive que pourrait prendre cette célébration. Mozart est tout-de-même un des plus grands compositeurs de tous les temps

N.B. : le magazine Télérama vient de faire paraître un hors-série sur Mozart.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La fontaine de la Noix, éditée place du Révelin en 1771 par l'architecte marseillais Antoine Torcat, comporte sur son socle 4 plaques de marbre mises en place en 1818.

L'une de ces plaques, situées au sud, présente le blason de la ville qui, après avoir été détruit lors de la révolution de 1789, se trouva rétabli, à l'exception des fleurs de lys du chef brisées à nouveau lors d'une émeute anti-royaliste.

Les autres faces présentent des inscriptions en latin, dont nous donnons ci-dessous les traductions :

Face ouest : la devise Force et Fidélité qui fut jadis à leurs aïeux, Louis XVIII à la suite du fait suivant la maintint à leur fille qui demeura fidèle à leurs sentiments : le 27 juin 1815, alors qu'une troupe armée sous les ordres d'un chef impie était venu assiéger leur cité, les habitants de Lorgues, malgré leur infériorité numérique et malgré le péril auquel ils s'exposaient la repoussèrent, faisant ainsi triompher les lys.

Face nord : cette fontaine élégamment conçue dans un style antique a été érigée en l'année du Seigneur 1771, sous le règne de Louis XV. Etaient premier consul : H. Reynier, consuls : C. Olivier et V. Ventre. Les armoiries de la ville qui l'ornent et qui en des temps troublés avaient été détériorées ont été remplacées en l'année 1818, sous le règne de Louis XVIII, étaient premier consul : L.F. Fauchier et consuls : M. Laborel et A. Fabre.

Face est : en l'année du Seigneur 1402, Louis II roi de Naples, duc d'Anjou, et comte de Provence, en récompense de leur fidélité, accorda aux habitants de Lorgues, divers privilèges, qui par la suite furent très souvent confirmés, renouvelés et augmentés.

Un ami du vieux Lorgues.

## LES BATISSEURS DE CRECHE

NOEL ! C'est la fête en famille, avec le sapin tout illuminé, le gros souper, les cadeaux pour les enfants. Et par dessus tout ça, en Provence et ailleurs en Europe : la crèche.

Il y a celle que Papa ou Maman installe avec plus ou moins de réussite dans un coin de salle de séjour au pied du sapin. Mais il y a, parmi celles-ci, de vrais chefs-d'œuvre qu'il est bien dommage de ne pas connaître parfois. Je me souviens de celle de Monsieur Hours que ce dernier exposait aux Lorguais dans son magasin, en haut de la rue Droite. Si petitement bien construite il n'y manquait rien : les ailes de son moulin tournaient, sa cascade clapotait, de nombreuses petites fenêtres s'éclairaient sur tout un peuple de santounets qui trottaient vers le nouveau né. Un chef-d'œuvre !

Il y a encore d'autres crèches que l'on a tendance à oublier de nos jours : ce sont celles qui sont bâties dans les églises et par cela donc de grandes dimensions. J'en ai vu de splendides dans ma jeunesse, plus au nord, avec des personnages en cire hauts d'un mètre, superbement vêtus dans des décors évoquant Bethléem. Il y en a encore de bien belles, ici dans notre région, avec un air tout provençal. Mais au fait, vous êtes-vous accordé quelques minutes pour aller dans notre collégiale, voir celle qu'installe chaque année une équipe de Lorguais qui ont en eux l'envie de créer un décor de Nativité ?

Pour celui qui était là, dans les années 70, il se souvient de l'entreprise monumentale du père Etienne qui faisait tourner les santons sur un fond de toile peinte. L'enfant Jésus y voyait le jour se lever, passer jusqu'au crépuscule et arriver à la pleine nuit. Il fallait voir, derrière le grand rideau, l'installation hautement scientifique d'un bout de fer trempant plus ou moins dans l'eau afin de régler l'intensité des lumières ambiantes !

Le père Etienne, c'était un bâtisseur de crèches.

Celle que vous présente, ces dernières années, l'équipe lorguaise est plus simple mais peut être plus près de Noël. Faites de matériaux naturels, elle se veut d'une ambiance toute provençale. Il y a le cabanon avec son toit de tuiles creuses, son vieux portillon de jardin, son village, ses maisons typiquement lorguaises. Un héritage que nous a légué Monsieur Clavier qui, depuis très longtemps, s'est investi dans sa construction. Ecoutez-le plutôt :

*" Ce n'est qu'à la fin de la guerre 39-44 que Jean Meyer et moi-même allâmes trouver Monsieur le curé pour lui demander la permission de faire une crèche.*

*Cela manquait, d'autant plus que les orgues venant d'être vérifiées, une chorale nouvellement constituée allait interpréter durant une heure avant la messe de minuit, des NOELS de Saboly. Notre bon chanoine y consentit aussitôt ; mais il dit aussi qu'il ne fallait pas lui demander quoique ce soit.*

*Il faut souligner, qu'à cette époque, ne trouvant pratiquement rien à acheter, il fallait se débrouiller avec du matériel existant ; une pas mince tâche. Tant bien que mal, nous dénichâmes de quoi faire un plancher. Quant aux santons, les miens, je crois, firent l'affaire provisoirement.*

*C'est ainsi que l'église se trouva parée d'une crèche qui n'était pas un chef-d'œuvre mais méritait son intérêt.*

*Chose importante : Monsieur le curé consentit à ce que l'on mette un tronc et décida que l'argent ainsi recueilli serve à l'embellissement de la crèche.*

*Je pus donc, par la suite, chaque année, acheter quelques santons, ceux que vous voyez maintenant. Cela m'encouragea à faire le décor qui représente Lorgues, d'après une aquarelle que je réalisais depuis Sainte Anne. Ainsi donc, la crèche était là, suite à une grande préparation.*

*Et voilà, que sur ces entrefaits, la paroisse fût dotée d'un vicaire.*

*Jean Meyer et moi-même, nous laissons la place au fameux Père Etienne..."*

C'est tout un bout d'histoire de cet artisan-bâtisseur de crèches. Lorsqu'il ne reste plus qu'à installer les santons sur le chemin de l'étable, le travail est terminé. C'est même pour l'équipe une récompense et une dernière touche qui finit bien le tableau. On se recule un peu pour corriger un regard, une attitude chez le berger, le boumian ou les autres. C'est tout une question d'équilibre, de couleurs. On en prend l'habitude et puis, il faut le dire, les plaques de mousse bouchent les trous !

Cela se passe le 24 décembre dans l'après-midi ; mais les jours qui précèdent, il faut bâtir la carcasse et donner à la crèche son coin de Provence, son paysage. Il faut se dire : " Tiens, si cette année, on faisait comme ça...". Car, chaque année, les visiteurs intéressés peuvent le remarquer, on change de coin. Et de cette improvisation se crée le décor avec les branches, le papier, le sable. Tantôt, c'est un village haut perché, tantôt une rue et toujours la petite étable qui a de la peine à contenir le grand boeuf et l'âne derrière le nouveau né et ses parents.

Nos bâtisseurs ont un peu leur spécialité : il y a le metteur en scène, le conseiller technique, celui des éclairages, les techniciens chez qui la rigueur reste présente pour dominer tout ce peuple de santons qui sort une fois l'an pour un mois seulement, arrivant

plein de ferveur dans son immobilité. Avec ces artisans, sachez aussi, qu'interviennent toujours quelques amis qui rendent volontiers, très volontiers un service. C'est ainsi que la confection des tentures fut assurée par Mado, que Louis a souvent véhiculé la verdure, et que toujours, les tables et les tréteaux sont fournis par la municipalité.

Les santons de Lorgues ont été moulés chez Péligrini, un Marseillais, hélas disparu, qui en a créé bien d'autres modèles qu'on ne peut plus se procurer. Ceux qui sont là ont eu plus ou moins de déboire et l'entretien reste constant car ils sont en plâtre donc fragiles. Monsieur Péligrini fournissait, après la guerre de 40, beaucoup de crèches de la région. La cathédrale de Draguignan, les paroisses de Taradeau, du Muy, de Vidauban présentent la même collection dans des personnages variés. Et si les "nôtres" sont hauts de 45 cm, il en existe bien dans toutes les tailles. Les crèches familiales, pour peu que la famille ait été conservatrice peuvent avoir encore les mêmes dans une hauteur de 12 cm environ. A la cathédrale de Toulon, ils sont si nombreux (près de 100) qu'ils la rendent immense. C'est une réussite dans la perspective quand tout ce peuple vient en silhouette régulièrement croissante jusqu'à l'étable sainte.

Cependant, il est un fait certain, c'est que les enfants ne vont plus bien voir la scène de la nativité dans un coin de leur église. Au fait, savent-ils que cela existe ? Il en faut bien davantage pour les émouvoir. Pourtant, il y a encore des adultes qui aiment installer, pour un mois durant, un peu de Pastorale sous l'oeil attendri de Saint-Joseph. Question d'idée, de goût, de sensibilité, bref, question de fêter Noël.

Font-ils partie, ces gens là, d'une espèce en voie de disparition, ou bien y en aura-t-il encore et toujours pour perpétuer la tradition ?

Cette année, encore, la collégiale vous présentera sa crèche, un ouvrage tout de sincérité, et réalisé par une équipe solide. Ne vous privez pas du plaisir d'aller la voir, je vous en prie.

Jacky Mathevet

## LES SANTONS

Depuis le 25 décembre de l'an 354, par un décret du pape Libérius, la célébration de la naissance du Christ a été autorisée et fêtée.

C'est en 1223 que le Pape Honorieux III permit à Saint François d'Assise de célébrer la Nativité avec des "objets adéquats" afin de frapper les fidèles. De nombreux historiens (Arnaud d'Agnel, le Dr. André François et d'autres), des félibres (Charles Martin au début de notre siècle), ont fait des recherches sur l'origine des santons que nous installons dans nos crèches.

Ce n'est qu'au 17<sup>e</sup> siècle (1650) que l'on trouve des traces de production de ces personnages tels que nous les connaissons. Tout d'abord réservés aux lieux de culte, ce n'est qu'au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles que les santons ont été réalisés, proposés et vendus afin de réaliser nos crèches familiales.

Paul Fouques (maître-santonnier à Aix-en-Provence, meilleur ouvrier de France en 1968) dit : "Il était normal que le santon comme l'homme naisse de la terre".

Dans nos crèches nous trouvons :

- tout d'abord les personnages bibliques : Jésus sur la paille, Marie et Joseph en prière, l'âne et le boeuf, l'ange, les bergers, les rois mages.

- puis vient s'ajouter tout le petit peuple de Provence apportant ses offrandes à l'enfant Dieu qui vient de naître : les tambourinaires, Roustido, Pistachier, Jiget, Margarido sur son âne, le Ravi aux bras levés, Vincent et Mireille, le couple de vieux sous leur parapluie, le pêcheur et son poisson, le marin et son filet, la cueilleuse d'olives et ses paniers, la poissonnière et ses balances, le remouleur sa meule et ses couteaux, le meunier chargé d'un sac de farine, la porteuse d'eau et sa jarre, la jardinière et le jardinier avec leurs paniers de fruits et légumes, le chasseur avec son fusil et un lapin, l'homme à l'oie... Et les femmes : aux limaçons, à l'aioli, à la tresse d'ail, à la chaufferette, au fagot, au calen, au berceau, à la quenouille, la bohémienne son fils et son singe, le bohémien avec son couteau et son sac, l'aveugle et son fils, le facteur, le maire, le curé.

- Et puis, et puis... Certains santonniers y ont ajouté : Bonaparte et... Napoléon, de Gaulle, Nixon, Eddy Merckx... Pourquoi pas ?

Ils apportent tous leurs offrandes et peut être ajoutent-ils les vœux traditionnels de Provence lors de la venue d'un enfant :

"Qu'il soit bon comme le pain

Plein comme un oeuf

Sage comme le sel

et droit et gaillard comme une allumette".

A. B. La Cavalerie

## BREVE

**MEDICAMENTS POUR LES ROUMAINS :** MERCI... La collecte de médicaments organisée en mairie par Andrée Alliez, adjoint au maire, Annie Laugier, infirmière du Lycée, avec l'appui actif de Jacky Mathevet, conseiller municipal, et de élèves du lycée, a été un bon succès. Les dons seront transmis à l'équipe humanitaire en partance composée notamment de médecins et de chirurgiens.

## LOU GROS SOUPA : LE GROS SOUPER

Le gros souper est le nom du repas de la veille de Noël. On lui donne ce nom car les plats sont plus nombreux et plus abondants que d'habitude. Si vous voulez faire un véritable repas de Noël provençal, le soir du 24 décembre c'est très simple.

D'abord sur la table posez trois nappes blanches car il y a trois fêtes : Noël, la Circoncision, et l'Épiphanie. Mettez trois chandelles pour la Sainte-Trinité : le Père, le Fils et le Saint Esprit.

Il fut un temps on mettait des chandelles pour les fêtes, mais dans le courant de l'année on s'éclairait à la lampe à huile. Vous n'oublierez pas les trois petites assiettes de blé à la Sainte Barbe.

Toute la famille évidemment est réunie et a oublié ses démêlés, s'il y en a eu. Comme le dit Frédéric Mistral la famille est complète : paisible et heureuse.

On fait maigre, on ne mange pas de viande. Cela se comprend : L'enfant Jésus n'est pas encore né qu'il est déjà Noël, le repas de joissances où il se mange de la viande sera pour le lendemain. Il est dit que l'on mange les 7 plats sacramentaux par rapport aux 7 douleurs de la Sainte Vierge. Il y a 7 menus-type, chaque ville ou chaque village y met ses spécialités, chaque famille met ce qu'elle veut. On dit qu'il faut apporter ce que la nature donne au jardin. L'abondance était une marque de prospérité.

Frédéric Mistral, dans son beau livre "Mémoires et récits", écrit : "Sur la triple nappe blanche on voyait alignés les plats sacramentaux : les escargots que chacun avec un long clou sortait de la coquille, la morue frite, le mulet aux olives, la cardo, le cardon, le cèleri à la poivrade, suivi d'une kyrielle de friandises recherchées comme la fougasse à l'huile, raisins secs, nougat, pommes de paradis, et par dessus tout le gros pain de Noël qui ne se commençait qu'après en avoir donné un quart au premier pauvre qui passait".

Le gros pain de Noël est un gros pain de campagne comme l'on dit. Il faut le mettre sur la table, orné de petit houx, c'est à dire que l'on faisait une couronne de houx.

Carde et cardon ce n'est pas pareil. Dans la cardo on mange les côtes blanches des feuilles, dans le cardon on mange la racine. Le nom scientifique est "scolymus hispanicus" le nom populaire serait "poisson de Noël" car les pauvres en mangeaient à la place du poisson qu'ils n'avaient pas.

En Arles, on mange en particulier la morue ou le mulet en capilotade qui est une sauce rousse faite avec des olives noires, du vin rouge, des capres. A Marseille on mange une salade de choux, à Toulon une omelette d'artichauts, etc.. La préparation des plats est toujours simple : fricot, légumes bouillis, sauce ordinaire. Seule l'abondance contraste avec les plats de chaque jour.

Texte d'Odyle Rio,  
proposé par Marcel Prieur,  
traduit du Provençal par Etienne Percivalle

## L'EXPANSION PICTURALE

J'ai essayé, dans les numéros précédents, de vous communiquer mon étonnement et mon admiration pour la force que revêt, à Lorgues, l'expression picturale.

Certes il n'y a pas que des peintres dans notre village ; et nous irons rencontrer des non-peintres aussi. Mais je voudrai, aujourd'hui encore, partager avec vous mon ébahissement devant la vitalité de ce mouvement.

Et comment le faire autrement qu'en vous parlant d'un autre personnage du monde lorguais de la peinture : Elie Zannetti, dont la passion ne date pas d'hier.

Etonnant destin que celui de ce Crétois d'origine (Zanetakis), francisé en Corse, au sein de la colonie grecque de Cargèse, et Phocéén de pinceau. Descendant d'un peintre grec célèbre, fils d'un navigateur qui tenait déjà la barre d'une main et la palette de l'autre, Elie Zannetti a eu la chance (et le courage) de pouvoir mener, lui aussi, une double vie : professionnel et artistique. Ingénieur au Gaz de France, et longtemps affecté à Marseille, il investissait tous ses loisirs à cultiver et épanouir sa "tare" héréditaire.

Il faut l'entendre évoquer avec émotion Monsieur Poggioli, qui fut son maître aux Beaux-Arts de Marseille, et raconter comment ses propres missions professionnelles à l'étranger ont été pour lui également l'occasion d'enrichir sa palette et de diversifier son regard.

Et, comme par hasard, c'est le même destin qui l'a finalement amené à découvrir Lorgues et à venir y prendre sa retraite.

Il y rencontrera bien sûr Mr Delaunoy, ce belge qui avait osé ouvrir une boutique pour peintres, "La Palette", sur la place de l'Eglise. Et bientôt un groupe d'une vingtaine d'adultes se retrouvera pour travailler ses possibilités picturales.

C'était aussi l'époque où Lorgues possédait une tisserande de talent, Olga Chapelain, dont la petite échoppe de la place du Révelin recelait de véritables trésors.

C'est un peu la convergence de toutes ces dynamiques qui donna naissance, voilà déjà dix ans, à l'association "Expression", que nous envient bien des villages des environs.

Il est bien difficile, si l'on n'y jette pas un regard curieux, de soupçonner l'intensité d'activité que

génère ce groupe. On a presque l'impression d'avoir à faire à une véritable "académie de peinture", mais en retirant de cette appellation tout ce qu'elle peut avoir de rigide et de solennel ; car, à Expression, les couleurs et les formes sont sources de vie et de lumière.

Dire que cette association comprend plus d'une centaine d'adhérents n'en donne pas une juste idée. Il faut savoir qu'on y trouve des cours presque tous les soirs de la semaine, qu'on y enseigne aussi bien la technique de l'huile que celle de l'aquarelle, de la gouache ou du lavis ; qu'on y propose le pastel autant que le fusain. Il faut aussi découvrir qu'il y a des séances pour adultes, d'autres pour enfants, et, depuis cette année des cours également pour les adolescents.

Et chacun peut y trouver sa place sans complexe. Les débutants sont pris en charge avec respect, les moins nouveaux sont attentivement guidés dans leur progression ; quant aux plus anciens ils ont la possibilité de poursuivre leur perfectionnement avec rigueur, avant de s'exprimer en toute liberté dans leur atelier, en bénéficiant seulement d'un soutien technique.

Elie Zannetti a su rassembler, dans un même enthousiasme, une équipe d'enseignants aussi variée que convaincue. Après Mario Panone et Pierre Leclerc, ce sont actuellement Edmond Créquis et Elie Zannetti pour les adultes, Olga Chapelain pour les adolescents et Thérèse Robinet avec son équipe pour les enfants... Tous bénévoles, bien entendu !

Le gros problème auquel se heurte Expression est celui des locaux ; car il n'est pas simple de trouver tout l'espace nécessaire pour faire travailler autant de participants. Il faut souhaiter que, dans ce domaine, le groupe n'ait pas à payer trop cher la rançon de son succès.

Comme toute démarche artistique, la peinture ne prend tout son sens que par le regard de l'autre. Très consciente de cet aspect de son action, l'association s'est toujours préoccupée de présenter dans de bonnes conditions les travaux de ses adhérents.

C'est ainsi qu'il y a eu chaque fin d'année scolaire, un vernissage des tableaux des différents groupes d'élèves. Il y eut aussi la période faste des années où le "Mois d'Avril, Mois des Arts" (devenu célèbre dans le haut Var) permettait à tous les créateurs du village, de toutes disciplines, d'exposer leurs oeuvres. Actuellement, la mise en fonctionnement de la nouvelle salle municipale ouvre de séduisantes perspectives. D'autant plus que les Lorguais commencent à prendre l'habitude de la fréquenter.

Par ailleurs, et de plus en plus, certains membres d'Expression commencent à voler de leurs propres ailes ; et c'est ainsi que la période estivale voit s'ouvrir de nombreuses expositions et que, particulièrement, la chapelle de Sainte-Anne ne désemplit pas.

Pour Elie Zannetti, qui vient encore de faire à Draguignan une prestation appréciée (à la galerie "Expressions" !!!), il n'est pas encore question de reposer ses pinceaux. Mais, s'il venait à le faire, ce pourrait être la conscience tranquille, non seulement en considérant son itinéraire personnel, mais également devant le travail accompli à Lorgues où, grâce à lui, c'est une réelle pépinière de peintres qui existe désormais.

C'est la vocation profonde de notre village qui s'en trouve ainsi confortée.

Mais, devant cette floraison, je me demande bien de qui parlera mon successeur à cette chronique de Vivre à Lorgues, dans vingt ans ? Il n'aura sans doute que l'embarras du choix. Et j'en suis ravi...

... Le Ravi !

## BREVES

**PERSONNES DE 58 et 59 ANS** : afin de les aider à franchir le cap délicat de la prise de retraite, le maire est heureux d'informer qu'en accord avec les caisses de retraite, de nouvelles permanences les accueilleront en Mairie. Ces permanences ont pour but de faciliter les démarches en vue d'instruire les demandes de retraite principales et complémentaires. Pour toute information, à compter du 2 janvier, les contacts sont : Michèle Arnaud et Hélène Garcia, tél 94 73 29 55.

**PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS** : si vous êtes inscrites sur les listes électorales, vous avez été invitées par le maire au repas de Noël qui aura lieu au lycée. S'il ne vous est pas possible de participer à ce déjeuner, un petit cadeau vous attend au Centre Communal d'Action Sociale. Il vous sera remis par Michèle Arnaud ou Hélène Garcia du 17 au 19 décembre. Bonnes fêtes à chacune et à chacun !

## CONTE DE NOËL

Il était une fois un petit hameau de Provence qui s'appelait les Salettes. Derrière ce hameau, au pied de la colline, dans un petit vallon, vivaient heureux deux petits poissons rouges. Ils venaient de loin, ils venaient de très loin, ils venaient d'un pays où tous les poissons sont rouges, où tous les animaux sont gentils, où tous les hommes sont amis.

Parfois, ils regrettaient leur beau pays mais ils étaient si heureux dans leur petit vallon de Provence qu'ils n'y pensaient pas trop malgré tout. Ils avaient une petite mare pour eux tout seuls, ils pouvaient nager, manger, dormir, se mettre sur le dos et montrer leur gros ventre argenté.

Quand il faisait trop chaud, ils allaient chercher quelque fraîcheur sous une énorme pierre ; quand il faisait trop froid, ils allaient tout au fond de l'eau, sous la glace. Ils pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient sauf... sauf aller se promener dans le vallon. Ils savaient bien qu'ils n'étaient que des petits poissons et que des petits poissons ne peuvent ni marcher, ni courir, ni voler. Ils n'étaient pas jaloux quand un grand oiseau ou un écureuil venaient se désaltérer dans leur petite mare. Non, ils n'étaient pas jaloux quand ils voyaient leur visiteur repartir en volant ou en courant.

Il arrivait même qu'ils sauvent une abeille ou un escargot en train de se noyer. Dans ces occasions, les deux petits poissons venaient se mettre sous l'imprudent et, en nageant côte à côte, allaient le déposer au bord, là où il pouvait sécher et se sauver bien vite.

Tous les habitants de la forêt aimaient ces deux petits poissons qui ne savaient faire que le bien. Tous les habitants de la forêt moins un : le renard ! Celui là, il fallait s'en méfier. Quand il venait boire dans la petite mare, il avait toujours un regard méchant pour les deux petits poissons qui allaient se réfugier sous la grosse pierre. Il n'en aurait fait qu'une bouchée, ce gredin ! Personne ne l'aimait, même pas le blaireau, même pas les hommes. Le renard n'avait pas d'amis, même pas lui peut être car il avait toujours l'air de fuir son ombre.

Souvent, les hommes se mettaient à plusieurs pour essayer d'attraper le vilain renard. Ils avaient des fusils, des chiens et ils faisaient beaucoup de bruit. Ce n'était pas très courageux mais le renard était très malin et il réussissait toujours à leur échapper. Chaque fois, il passait à côté de la mare des petits poissons, sans leur jeter un regard. Chaque fois, il parvenait à sortir du piège tendu par les hommes. Un jour pourtant, les chasseurs s'étaient mieux organisés que d'habitude et le renard, toujours si dédaigneux, vint, cette fois, s'écrouler, mort de fatigue et de peur, près de la petite mare. De tous côtés, on entendait des aboiements et des cris ; la meute se rapprochait, il n'y avait pas d'issue pour le fugitif.

Se sentant perdu, le renard se mit à pleurer des grosses larmes qui tombaient dans la mare avec un petit bruit triste. N'écoulant que leur bon cœur, les deux petits poissons sortirent de sous leur grosse pierre et s'adressèrent au renard qui reprenait son souffle :

- Pourquoi pleures-tu, renard ?
- Tiens, vous parlez renard ?
- Oui, nous parlons toutes les langues de la forêt. Pourquoi pleures-tu ?
- Parce que les hommes vont me tuer. Tous les chemins sont barrés, je ne peux plus sortir d'ici.
- Nous allons te sauver.
- Vous ?
- Oui, nous !
- Comment cela ?
- Sous notre grosse pierre, il y a une grotte avec de l'air. Viens te cacher et nous, nous allons faire une grosse tempête pour détourner l'attention des chasseurs."

Aussitôt dit, aussitôt fait ! Le renard n'aimait pas bien l'eau mais, sa vie étant en jeu, il n'hésita pas. Il retint sa respiration, plongea, passa sous la pierre et arriva dans la grotte où il put reprendre son souffle. Il était temps car, deux minutes plus tard, les chiens, lancés à ses trousses, arrivaient. Ils se mirent à japper autour de la mare tandis que les deux petits poissons rouges se lançaient dans un ballet inimaginable, sautant hors de l'eau, se poursuivant, battant des nageoires de toutes leurs forces si bien que toute l'eau de la mare frémissait.

Les chasseurs arrivèrent à leur tour pour voir ce spectacle : leur fière meute de chiens encerclant deux petits poissons rouges. Le chef des chasseurs dit : "Nous sommes ridicules, il est parti. Ce sera pour une autre fois. Rentrons chez nous". Et ils s'en allèrent. Aussitôt, les petits poissons, tout essouffés, prévinrent le renard : "Tu peux sortir. Tu es sauvé."

Le renard émergea de la mare, mouillé mais aussi un peu penaud :

- Merci, mes amis, merci. Vous avez été merveilleux et pourtant je n'ai pas été gentil avec vous. Comment vous remercier ? Demandez moi ce que vous voulez.
- La seule chose que nous voudrions, tu ne peux pas nous la donner.
- Que voudriez-vous ?
- Nous voudrions pouvoir courir, comme toi, pour voir ce qui se passe dans le vallon, mais nous ne pouvons pas car nous ne sommes que des petits poissons.
- Non, je ne peux pas, c'est vrai."

Le renard était si malheureux de ne pouvoir aider ceux qui lui avaient sauvé la vie qu'il pleura à nouveau et, cette fois c'étaient des larmes d'amitié. De grosses larmes qui tombaient, une à une, et coulaient lentement sur les dernières fleurs de l'automne. Quand le soleil touchait ces larmes, il en faisait de grosses perles dorées qui brillaient de mille feux.

Soudain le renard eût une idée :

- J'ai trouvé !
- Qu'as-tu trouvé ? dit l'un des deux poissons.
- Vous le saurez le jour de Noël."

Disant ces mots, il se mit au dessus d'une fleur en forme de calice et pleura une grosse larme.  
"- S'il te plaît, fleur, garde moi cette larme. Je reviendrai la chercher la veille de Noël."

Et le renard partit, laissant les deux petits poissons perplexes mais contents d'eux. Et les jours s'écoulèrent dans le petit vallon, et les nuits succédèrent aux jours jusqu'à la veille de Noël, sans que rien vint changer le cours normal des événements.

Le 24 décembre, comme convenu, le renard revint près de la mare.

- Bonjour, petits amis.
- Bonjour, renard. Tu as tenu ta promesse, mais que vas-tu faire ?
- Faites moi confiance. Cette nuit, il va faire très froid, allez vous mettre à l'abri. Je viendrai vous chercher demain."

Les petits poissons obéirent et le renard alla demander sa larme à la fleur :

- Merci, fleur.
- Adieu renard, cette nuit il va geler et je vais mourir.
- Mais tu vivras au printemps et tu sortiras à nouveau de la terre.
- c'est vrai, voici ta larme."

Le renard mis sa larme sur le bout de sa langue ; il ne fallait pas qu'il la perde, surtout pas, c'est si rare une larme de renard. Il prit donc sa larme, alla se mettre en haut de la colline, là où il allait faire très froid, et se mit à souffler jusqu'à ce que sa larme devint aussi grosse qu'un ballon. La tenant au bout de ses lèvres, il resta toute la nuit au même endroit, attendant qu'il gèle. Et il gela, très fort, et le renard eut très froid. Et la grosse larme devint très dure et transparente. Au matin de Noël, le renard était épuisé, grelottant mais si fier de lui. Avec ses crocs, il fit un trou, tout en haut de la grosse larme, et repartit vers la mare où il fit autre trou dans la glace et appela les petits poissons rouges : "Venez, mes amis, venez visiter le vallon, venez vous promener. Attendez, je mets d'abord de l'eau dans votre carrosse".

Il remplit rapidement la grosse larme, fit entrer les deux petits poissons, reprit le tout entre ses dents et partit, d'un

pas tranquille dans le vallon. Les petits poissons rouges voyaient tout ; par la petite fenêtre, tout en haut, ils pouvaient saluer joyeusement les hôtes de la forêt, du moins ceux qui n'hivernaient pas :

- Bonjour, pie.
- Bonjour, les petits poissons.
- Bonjour, geai.
- Bonjour, les petits poissons.
- Bonjour, gros sanglier.
- Bonjour, les petits poissons."

C'était merveilleux, c'était si merveilleux que, par un miracle de Noël, le loir se réveilla, l'écureuil aussi, la couleuvre aussi. Tous sortirent de leur retraite pour voir le renard promener ses petits amis. Soudain, de toutes parts, on entendit : "Bonjour renard, bonjour renard".

Comme il tenait la grosse larme entre ses dents, le renard ne pouvait pas répondre mais il pleura à nouveau, il pleura de grosses larmes de joie, cette fois. Dans le petit vallon provençal, on connut le plus beau Noël de tous les temps, un si beau Noël que la nouvelle en parvint aux hommes qui décidèrent de ne plus faire de battue, ce jour là.

C'est pourquoi, depuis cette date, à chaque Noël, tous les habitants du vallon veillent pour voir passer le renard et les deux petits poissons rouges.

Jacques Forestier

## CHEMIN FAISANT...

Les chemins se lisent comme les pages d'un livre d'histoire.

En cette veille de Noël 1180, l'abbé Paulin Prieur de Notre Dame de Florielle, perché sur sa mule s'en allait rejoindre les Frères installés depuis peu au Thoronet. Paulin aimait retourner dans la grande et belle abbaye. Même si Florielle verrait ses derniers jours, la pauvre demeure était trop encaissée, le soleil s'y montrait très avare l'hiver et le vent de Nord s'y engouffrait par toutes les ouvertures. Perdu dans ses songes, ne portant attention ni aux perdreaux que sa monture faisait s'envoler, ni à la forêt encore chargée des dernières feuilles, Paulin somnolait à demi.

Pendant ce temps Jacques, Chevalier du Temple, vêtu et armé comme un seigneur, monté sur son fougueux cheval, se rendait lui aussi au Thoronet. Il venait de quitter la nouvelle commanderie du Ruou à peine habitée par quelques moines soldats. Chaque jour la nouvelle commanderie dressait ses pierres. Trois grands bâtiments en triangle bâtis autour d'un vaste bassin. Jacques imaginait déjà les vastes murs de pierres blanches sous le soleil.

Ce n'était pas hasard si Paulin et Jacques se rendaient au Thoronet. Tous deux allaient être les hôtes de Benoît le récent Prieur de l'abbaye. Après des années de labeur, de privation, de sang et de mort pour l'édification simultanée de ces deux gigantesques monuments, Noël serait jour à se réjouir dans la communauté religieuse. Ils avaient respectivement six et quatre bonnes lieues à parcourir.

Pour le moment par des chemins différents, tous deux s'acheminaient vers le Bois de Sainte Foy, passage obligé, laissant derrière eux la vallée de Florieye pour basculer vers l'Argens qu'ils franchiraient à gué avant de remonter vers le Thoronet par Clapier, le Petelin, les Bruns et enfin l'abbaye.

Sans le savoir, ils allaient croiser les Brégons accompagnés de leurs enfants, Simone, Noëlle, et Gédéon. Les Brégons pauvres métayers venaient de quitter leur campagne, nichée dans le vallon de la Font de l'Evoué pour se rendre à la messe de minuit en l'Eglise de Lorgues. En ces jours exceptionnels, la grâce de la Nativité pouvait aussi toucher les manants. Aussi, délaissant les travaux de la ferme et des champs, les paysans des environs s'en venaient fêter et festoyer. Maigres ressources n'empêchent pas le droit au plaisir. Eux aussi, passage obligé, devraient longer Sainte Foy pour atteindre Lorgues après une lieue et demie en traversant les Rougons.

Ainsi s'écrit l'Histoire .... sur la commune de Lorgues, devant nos yeux ébahis car voilà près de 900 ans, sans concertation apparente deux ordres puissants s'installaient dans la région.

### Du nord au sud ; la route cistercienne

En 1075, un moine bénédictin Robert de Molesme fonde un ordre avec l'intention formelle de revenir à la règle stricte de Saint Benoît. Cîteaux devient la première abbaye cistercienne. L'austérité et les épidémies auront raison des vocations.

En 1112, Bernard de Fontaine (St Bernard) relance Cîteaux. L'ordre cistercien ( de Côteaux) va connaître un essor extraordinaire dans toute l'Europe jusqu'au XIVe s. Le principe est simple. Lorsqu'une abbaye est suffisamment forte, un abbé est désigné pour en fonder une nouvelle.

En 1153, à la mort de St Bernard, on compte 340 abbayes et à la fin du XIIIe siècle, plus de 1500... !

C'est dans cette dynamique que se situe les événements touchant Lorgues.

En 1136, des moines cisterciens fondent Notre Dame de Florielle située sur la voie romaine près de la rivière Florieye. Cependant, le site est mal placé, froid, les terres mauvaises. Aussi en 1160 commencent les travaux d'une vaste abbaye au Thoronet alors terre de Lorgues. L'abbé de Notre Dame de Florielle devient maître d'ouvrage d'où un va et vient permanent pendant 16 ans car ce n'est qu'en 1176 que le Thoronet est habité et Notre Dame de Florielle partiellement abandonnée.

### D'est en ouest la route templière

Au Moyen-Age, l'Europe chrétienne se mobilise pour reprendre les lieux Saints de Palestine aux Musulmans. Première croisade en 1096, deuxième croisade en 1147.

Entre temps, en 1120 s'impose la nécessité de créer un corps pour assurer la sécurité et l'intendance le long de la route de Jaffa à Jérusalem.

Ainsi se crée l'Ordre des Templiers. Ils reçoivent en don le domaine du Ruou et en attendant la construction de la Commanderie, ils s'installent à Lorgues. D'où un va et vient permanent entre Lorgues et le domaine du Ruou.

On peut d'ailleurs constater une grande similitude entre les constructions du Thoronet et du Ruou : même vigueur dans l'alignement des pierres, même austérité dans la chapelle

Selon la petite histoire, les deux établissements auraient eu le même architecte.

La principale donnée c'est que les deux édifices sont contemporains d'où les liens étroits.

### Nous pouvons toujours refaire les mêmes chemins

L'emplacement nous intéressant se situe à la cote 333, au croisement du chemin de la source des Salettes et son prolongement vers le Nord, avec le chemin allant de Saigues à Lorgues, ainsi qu'un autre très ancien rejoignant la Meyère.

L'examen de la carte corrobore l'Histoire. En tout cas, c'est une hypothèse solide et logique.

Nous avons refait à pied par la voie la plus directe, le chemin joignant Notre Dame de Florielle à l'Abbaye du Thoronet.

Nous sommes passés à la cote 333. Nous avons aussi refait à pied, en direct le chemin joignant Lorgues à l'Abbaye du thoronet par le sentier dit des "Moines".

Dans tous les cas, le cheminement est cohérent, sans détours piégés, bordé d'anciennes bastides en ruines, bien empierrées avec encore dans la pierre tendre, des traces d'usure provoquées par les roues des chariots.

Il ne faut pas oublier que contrairement à notre époque disposant de moyens modernes,

- les chemins empruntés par les charrois lourds contournaient les collines même s'il devait en coûter un plus long détour.

- les chemins utilisés par les cavaliers tiraient au plus court pour gagner du temps.

- nombre de ces chemins se sont transformés en carraires pour la transhumance des troupeaux. Une grande carraire traverse du Nord au Sud la partie Ouest du territoire de Lorgues.

La facture de ces vieux chemins ne trompe pas. On peut penser que lorsque l'aspect d'un sentier est le même que celui bien identifié de la route médiévale, il date de la même époque. Même si l'abandon de certains chemins au bénéfice de routes mieux adaptées en transport moderne conduit parfois à douter, il reste toujours des vestiges cachés dans la végétation (empierrément, murs de soutien et de bordage...).

Ainsi, partant des Salettes pour s'élever vers le Nord jusqu'à la cote 333, le chemin dit de la source des Salettes témoigne du soin apporté à sa construction. Large de trois mètres, entre deux murs bien bâtis, il présente des cordons d'écoulement avec évacuation des eaux par des "gargouilles" ménagées dans le bas des murs. Ce chemin, bien connu des Lorguais ne peut se confondre avec la carraire traversant les Bois de Ste Foy à 500 m plus à l'Ouest.

### Incitation à la découverte

Evidemment, il ne s'agit là que d'une interprétation. Mais Paulin le Prieur, Jacques le Templier, la petite Simone et sa soeur ne sont pas seulement le fruit de l'imagination.

Dès le XIIe siècle, il existait déjà un réseau complexe de routes et de chemins. La route médiévale, passant près de la Chapelle St Jaume, contournant la colline de Ventrôme a du être empruntée par nos moines cisterciens ou templiers.

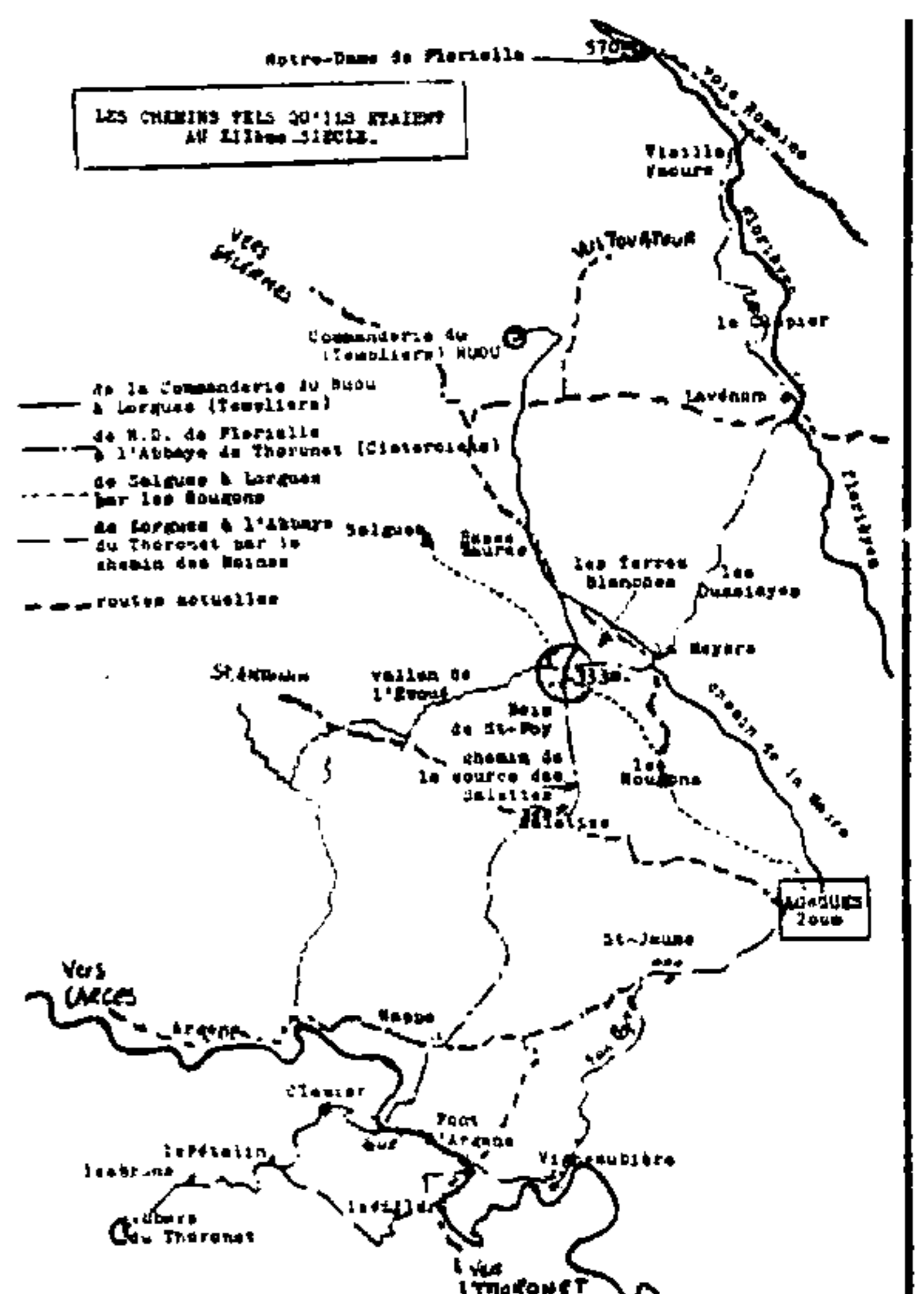
Ce qui compte, c'est la curiosité. C'est que tel ou tel chemin nous conduise à ouvrir les pages d'un livre d'histoire. La relation concrète entre les faits et l'architecture, entre l'économie et le mouvement des hommes est exaltante et prétexte à ouvrir le dictionnaire ou des ouvrages plus spécialisés.

Parodiant qui vous savez, c'est toujours agréable de se dire "du haut de ce chemin dix siècles nous contemplent", tant il est enrichissant d'en comprendre l'utilité.

A l'heure où le Monde se déchire, il est utile et réconfortant de plonger dans le passé pour y puiser le sens de l'économie et de ... la sagesse.

Tout cela est là, sous nos yeux, sous nos semelles.

Sachons en profiter !



Documentation historique :

"Les Pinnacles Sauvages" Roland Porriou - "LORGUES Côte Franche" Louis Mardou  
"Histoire de la Provence" Edmond Barthelemy - Charles 1641 3066 Est et 3063 Est

Un marcheur



## LA TOMBE DES ROUGONS

Il était une fois un propriétaire agricole, tout à fait comme les autres, et qui n'avait jamais fait particulièrement parler de lui, de son vivant ; mais qui s'est bien rattrapé ensuite. Monsieur Arnoux, Louis-Pascal de ses prénoms, avait une grande préoccupation de ses fins dernières ; ce qui est tout à fait légitime. C'est pourquoi, afin d'éviter toute improvisation fâcheuse de dernière minute, il avait tout préparé de longue date.

C'est ainsi qu'il avait construit lui-même son tombeau, sur son propre terrain pour être tranquille. Il l'avait soigneusement enduit, avait même prévu un drain contre l'humidité, et fait livrer de Brignoles la belle pierre qui devait le recouvrir.

Afin d'en vérifier le confort il venait souvent y faire la sieste, et en ressortait chaque fois satisfait. "J'y serai bien" disait-il à ses proches.

Par ailleurs, toujours soucieux de soulager ses héritiers des inévitables incertitudes posthumes, il s'était rendu auprès de Me Bonnefoy, notaire à Lorgues (le fils et successeur de Me Toussaint, Ferréol, Victorin Bonnefoy), et, dès 1873, avait déposé entre ses mains un testament extrêmement précis et complet. Jugez-en.

Il demandait notamment que son corps soit mis dans un cercueil de chêne doublé de plomb. Le cercueil devait reposer sur des tringles transversales et non sur le sol. Dans le cercueil devaient être déposées des bouteilles de vin blanc et des "échaudés" (gâteaux traditionnels de la période pascalle). Le corbillard devait être, à l'aller comme au retour, tiré par quatre chevaux. Les funérailles, célébrées dans la collégiale de Lorgues, devaient comprendre une grand-messe, avec la participation de trois "capellans".

Mais n'allez pas croire que Louis-Pascal Arnoux était un égoïste. Ecoutez la suite. Ses héritiers devaient offrir douze costumes de velours aux plus pauvres pensionnaires de l'hospice de Lorgues. Ils devaient également offrir le repas à tous ceux qui suivraient son enterrement jusqu'au bout ; et ce repas (campagnard) serait servi "sous les gros chênes de Madame Pauline Allary", etc..

Il avait même demandé que soit réservée une somme de cinq cents francs (de l'époque) pour construire un bâtiment au dessus de la tombe, dans l'hypothèse où de futurs riverains seraient importunés par la vue de cette présence funéraire. Ce qui ne s'est pas (encore) produit...

Le 15 mars 1884, Louis-Pascal Arnoux décédait. Et tout se déroula comme il l'avait souhaité, à quelques détails près.

Mais l'on raconte (est-ce vrai ?) que ses successeurs, scrupuleux à respecter ses dernières

volontés, durent écorner fortement leur part d'héritage pour y faire face.

Et c'est ainsi, en cherchant dans des papiers de famille, que je suis tombé sur un acte (manuscrit) passé le 8 mai 1887, par devant Me Féraud, acte par lequel mon arrière-grand-père, Jean Guigues, fils d'Honoré dit "le pèlerin" (parce que, paraît-il, il aurait servi la garde suisse du Vatican), faisait l'acquisition d'une propriété rurale. La venderesse était Rose Arnoux, épouse de Joseph Truc, mais aussi soeur du défunt Louis-Pascal Arnoux. "La dite dame Truc, libre dans l'exercice de ses droits sous la foi d'un contrat de mariage reçu par Me Olivier, Notaire à Lorgues, il y a cinquante ans environ", cédait à mon arrière grand-père le fameux terrain comprenant la dite tombe.

Et le texte précise bien que la tombe elle-même, ainsi qu'une bande de 1 m à partir des pierres de taille soutenant la grille de fer sont inaliénables. "Les acquéreurs ne sont pas tenus d'entretenir ou de réparer, mais doivent observer les clauses ci-dessus, laisser le droit de passage, et ne jamais changer la destination des lieux".

Louis-Pascal Arnoux avait certainement pris très au sérieux, pour son propre compte, la formule rituelle des funérailles religieuses : "qu'il repose en paix".

Léon Guigues

## BREVES

### AVIS DE CONCOURS PHOTO INSOLITE :

Rappelez-vous ! Dans le journal communal n° 2, une idée avait été émise : un concours, la photo insolite ! Chiche !

A partir d'aujourd'hui, et ce jusqu'au 15 février 1991, vous êtes invités à repérer, dans le périmètre de la commune, ce qui vous paraît vraiment insolite. Une fois repéré, vous prenez une photo (ou la faites prendre), exclusivement en noir et blanc (maximum de trois par concurrent).

Développée et tirée au format 9 X 13, vous indiquez au dos : votre nom et votre adresse, l'endroit exact où la photo a été prise, la date de la prise de vue.

Joignez les négatifs (qui vous seront rendus), mettez le tout sous enveloppe, et déposez l'enveloppe à : mairie de Lorgues, service animation, "photo insolite".

Une exposition rendra compte de tous les documents reçus. Un jury délibérera. Un prix "insolite" sera attribué.

Pour tout renseignement : 04 73 70 06, service de l'animation et des affaires culturelles.

Date limite de dépôt des tirages : 15 février 1991.

**DISPARITION D'UN ANIMATEUR** : dans notre précédent numéro, nous vous informions de la création d'une section de gymnastique chinoise (qy qong) au club Léo-Lagrange ; nous avons la grande tristesse d'informer que son animateur, Marc Dolphin, est décédé au cours d'un accident de circulation.

**THEATRE AMATEUR... FESTIVAL AU FOYER** : pour la deuxième année consécutive, Lorgues recevra dans la semaine du 11 au 17 février 91 le deuxième festival du théâtre amateur du haut Var. Une dizaine de troupes y présenteront leur travail dans le cadre du Foyer des Campagnes. Cette manifestation est organisée par l'association "Théâtre de l'Horizon", jeune troupe lorguaise, qui, rappelez-vous, avait mis en scène au théâtre de verdure en juin dernier la pièce de Jean Anouilh, L'Alouette, et de fort belle manière. Une riche semaine en perspective, dont les détails seront communiqués début janvier. A vos calepins

**COMPTEURS D'EAU (RECTIFICATION)** : suite à notre brève du numéro précédent, le service des eaux complète votre information. Afin de protéger le compteur contre le gel, il faut le calfeutrer avec du polystyrène assez épais, et non avec du papier qui captant l'humidité, risque à son tour de geler. Il faut également éviter la laine de verre et les films plastiques.

**POUR UN MEILLEUR ACCUEIL (et l'amélioration des services)** : un nouveau central téléphonique a été installé. Mmes Karine Barbier, Isabelle Monnier et Michèle Winterstein sont vos premières interlocutrices lorsque vous appelez la mairie. Rien ne leur est plus plaisant que de bénéficier d'interlocuteurs sympathiques... Et patients, car les lignes des services peuvent être occasionnellement encombrées.

**SYNDICAT D'INITIATIVE : ANIMATION COMMERCIALE ET CULTURELLE...** Du 18 au 24 décembre, le Syndicat d'Initiative organise, comme chaque année à la même époque, avec le concours de ses adhérents commerçants, artisans, entreprises et professions libérales, une animation commerciale et culturelle.

Les adhérents du Syndicat d'Initiative participant à celle-ci seront indiqués par une affiche aux couleurs, blanche, rouge et or. Pendant ses journées une tombola gratuite sera organisée et donnera au gagnant du gros lot (tirage le 26 décembre 1990 à 18 H au local du Syndicat d'Initiative, place d'Antrechaus) un voyage et un séjour de cinq jours au Carnaval de Venise 1991, du 9 au 13 février exactement.

D'autre part du 18 au 23 décembre, tous les soirs à 19 H, un tirage de cette tombola fera des heureux gagnants. L'urne sera déposée à l'intérieur du Syndicat d'Initiative, place d'Antrechaus de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H (heures d'ouverture).

Depuis le début décembre, et à la demande du Syndicat d'Initiative, notre municipalité a illuminé les artères principales de la ville, la fontaine de la Noix et la Mairie par des guirlandes et des compositions, et installé des pins illuminés. Pour rehausser encore la décoration de notre ville, les commerçants ont agencé avec goût leur vitrine.

Dans les journées du 18 au 23 décembre, un représentant du S.I. se déplacera chez les commerçants participants pour faire gagner des lots en posant des questions de culture générale, sur le sport, sur l'histoire locale, sur la géographie.

Claude Cauvin, président du S.I.

## COURRIER DES LECTEURS

Depuis la parution du premier numéro de "Vivre à Lorgues", j'ai l'impression que je participe mieux à la vie lorguaise et je considère que ce journal est utile et crée des relations conviviales. Personnellement, je n'achète un journal régional que de temps en temps, j'apprécie donc les informations qui sont diffusées, même si elles ne sont que mensuelles ou bi-mensuelles.

Le numéro 3 de "Vivre à Lorgues" démontre un travail de recherche et d'effort pour enrichir les textes qui parfois, par leur style, rendent la lecture agréable et vivante. Je vous adresse tous mes encouragements.

Jean Menvoiein

## MEDICINS : TOUR DE GARDE

Dr BERNARD	23 Décembre 1990
Dr RICHEZ	25 Décembre 1990
Dr BROUSSARD	30 Décembre 1990
Dr CAMPI	1 <sup>er</sup> Janvier 1991
Dr FOUCAULT	06 Janvier 1991
Dr DECROCOQ	13 Janvier 1991
Dr GROUILLER	20 Janvier 1991
Dr DECROCOQ	27 Janvier 1991
Dr RICHEZ	03 Février 1991
Dr FOUCAULT	10 Février 1991
Dr DECROCOQ	17 Février 1991

## SERVICES

Mairie	94.73.70.06
POMPIERS	18
GENDARMERIE	94.73.70.11 ou le 17
SYNDICAT D'INITIATIVE	94.73.92.37
AMBULANCE LORQUAISE	94.73.77.38
AMBULANCE SECOURS LORQUAIS	94.73.94.58
TAXI Jean du Tilleul	94.73.94.54
TAXI WILLIAM	94.73.95.61
EDF - GDF	94.73.01.11
GARE SNCF (Les Arcs)	94.73.32.94
BUREAU SNCF (Draguignan)	94.68.01.13
SERVICES AUTOCARS scolaires	
- pour DRAGUIGNAN	7 h 20 - 13 h 20 - 17 h 45 - 18 h 00
- pour LES ARCS	6 h 50 - 8 h 00 - 17 h 20
COOPERATIVE LA LORQUAISE	94.73.70.10

## CHIRURGIENS DENTISTES :

BOTARD M.	94.73.70.03
DOMART F.	94.73.71.64
LION J.F.	94.73.70.03
REMY-BISCHOFF F.	94.73.99.83
ROGUET J.F.	94.73.27.32

## MEDICINS :

BROUSSARD J.	94.73.70.30
Cabinet médical de MM RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P.	94.73.70.27
CAMPI J.-J.	94.73.95.95
DECROCOQ D.	94.73.95.74
FOUCAULT M. génér., acup., haméo.	94.73.75.88
FOUCAULT P.	94.73.99.22
DECROCOQ-BERNI M. pédiatre	94.67.63.90
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin psychologue	94.73.95.25
TANDE-VADE R. ophtalmologiste	94.73.79.13

## PHARMACIES :

CADENE	94.73.70.31
CHAMPAGNE	94.73.72.97

## INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, ROUX, TESSON et WISPELAERE	94.73.90.90
SCHAPPLER M.C.	94.73.70.56

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

1, place Clemenceau	94.73.95.87
---------------------	-------------

## MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

BLONDEL R.	94.73.73.37
PELLETIER B.	94.73.72.32
BERNARD F.	94.67.65.27
RAVEY D.	94.73.94.77
PINSON M.	94.73.97.31

## PEDICURES MEDICALES :

BEAUJEAN Ch.	94.73.72.32
PINSON M.	94.73.97.31

## ORTHOPHONISTES :

GALY I.	94.73.96.72
MIRANI-ALAOUI A.	94.73.72.32

## VETERINAIRE :

GURARD L.	94.73.96.32
-----------	-------------

## COMITE DE TRAVAIL DU JOURNAL

J. Bertrand - C. Cauvin - M. Chapelain - E. Foglio - J. Forestier - J. Gauneau  
E. Souday - A. Allez - J. Mathévet - M. Prieur - M. Pilo - B. Salé  
V. Hussenoit (maquette) - G. Hardouin (coordination, maquette)

**Bonne année,  
et la santé !**

## HORAIRES DES CARS

<b>Lorgues - Les Arcs</b>
- départs de Lorgues vers Taradeau et Les Arcs (S.N.C.F.), tous les jours sauf dimanche : 6 H 30*, 8 H*, 17 H 10*
<b>Les Arcs - Lorgues</b>
- départs des Arcs (S.N.C.F.) vers Taradeau et Lorgues, tous les jours sauf dimanche : 6 H 55*, 10 H 20*, 17 H 55*
<b>Lorgues - Salernes</b>
- départ de Lorgues vers Salernes, période scolaire, tous les jours sauf dimanche : 7 H 15, 11 H 50*, 16 H 50*
- départ de Lorgues vers Salernes, période scolaire, le mercredi : 7 H 35*
- départ de Lorgues vers Salernes, période scolaire, le samedi : 12 H 30
- départ de Lorgues vers Salernes, période scolaire, les lundi, mardi, jeudi, vendredi : 18 H
<b>Lorgues - Draguignan</b>
- départ de Lorgues vers Draguignan, période scolaire, tous les jours sauf dimanche : 7 H 25*, 13 H 20*, 17 H 45*
- départ de Lorgues vers Draguignan, période scolaire, le mercredi : 17 H 45*

Les \* indiquent des services qui ont également lieu hors période scolaire

Arrêt des cars à Lorgues : pour Les Arcs, devant la mairie, pour Draguignan et Salernes, devant le Syndicat d'Initiative.

## PERMANENCES SOCIALES ET DIVERSES

### M<sup>me</sup> SIVAZIAN

(Action sanitaire et sociale) :  
mardi et jeudi de 9 h à 12 h  
rue Torrent d'Etienne.

### Sécurité sociale :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois  
de 14 h à 16 h  
rue Torrent d'Etienne.

### Caisse d'Allocations Familiales :

tous les 15 jours, le jeudi  
de 14 h à 16 h  
rue Torrent d'Etienne.

### Fédération du Patronat :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois  
de 14 h à 16 h  
en mairie.

### Consultation des nourissons :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois  
de 14 à 16 h  
rue Torrent d'Etienne.

### C.R.A.M. et C.I.C.A.S. :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois  
de 13 h 30 à 15 h  
en mairie.

### Conciliateur (M. Bergerie) :

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois  
de 10 h à 12 h  
en Mairie.

### Syndicat d'Initiative :

ouvert  
le mardi et le samedi de 10 h à 12 h  
et pendant les vacances de Noël  
tous les matins de 10 h à 12 h.

## LIGNES TELEPHONIQUES DE LA MAIRIE

- relations avec le public : 94 73 70 06
- services techniques (voirie, etc.), service des eaux, urbanisme : 94 67 65 90
- centre communal d'action sociale : 94 73 29 55
- bureau de l'habitat : 94 67 65 85
- animation, affaires culturelles : 94 73 70 06.
- finances et personnel : 94 73 70 06.

## HORAIRES D'ACCUEIL EN MAIRIE

- administration générale : mardi à vendredi de 8 H à 12 H et de 14 H à 16 H, lundi et jeudi de 8 H à 12 H
- services techniques (voirie, etc.), service des eaux, urbanisme : mardi à vendredi de 8 H à 12 H et de 14 H à 16 H, lundi et jeudi de 8 H à 12 H
- centre communal d'action sociale : du lundi au vendredi de 9 H à 11 H 30
- bureau de l'habitat : du lundi au jeudi de 9 H à 12 H
- finances et personnel : tous les jours de 9 H à 12 H
- animation et affaires culturelles : permanence le lundi matin.

## EN MAIRIE : QUEL ETAGE ?

- centre communal d'action sociale : rez-de-chaussée
- bureau de l'habitat : rez-de-chaussée
- informations non spécialisées : 1<sup>er</sup> à gauche sur le palier
- finances et personnel : 1<sup>er</sup> à gauche sur le palier.
- services techniques (voirie, etc.), service des eaux, urbanisme : 2<sup>ème</sup> étage
- animation et affaires culturelles : 2<sup>ème</sup> étage.

## LORQUAISES, LORQUAIS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Voilà six mois maintenant que remplaçant le vénérable bulletin municipal, naissait le "Journal Communal" : Vivre à Lorgues.

De la bande des bénévoles qui s'est lancée dans cette aventure, aucun de nous n'est journaliste ; ce qui peut expliquer bien des imperfections. Mais que nous soyons vieux ou récents Lorguais, ce qui nous unit dans cette entreprise, c'est une volonté bien affirmée de fournir à TOUS nos concitoyens un lieu de parole.

Vivre à Lorgues est ouvert à tous, et chacun de vous peut y intervenir. Si vous faites partie des anciens, envoyez nous des récits d'autrefois, pour raviver les souvenirs et faire découvrir nos racines aux nouveaux venus. Si vous êtes de ces derniers, vous découvrez un village et une communauté ; alors faites-nous part de votre découverte, de vos idées, de vos souhaits, de vos regrets, de vos suggestions...

Il y aura toujours place, dans nos rubriques, pour vos textes, si modestes soient-ils. Si vous préférez nous le dire plutôt que l'écrire, faites-nous le savoir, nous pourrions vous rencontrer. Et si vous n'osez pas du tout vous lancer dans la "littérature", envoyez-nous votre message sous forme d'une simple lettre : elle paraîtra dans le courrier des lecteurs.

Dites-nous au moins, avant que nous n'attaquions 1991, ce que vous pensez de Vivre à Lorgues, et demandez le aussi à votre voisin.

A bientôt de vous lire. Cordialement.